

Agora publique du conseil de quartier Pereire-Malesherbes

28 juin 2018 19h, École des Tapisseries 17^e

Thème

AMÉNAGEMENT DU SQUARE PAUL PARAY ET PRÉSENTATION DE L'HÔTEL MERCURE PARIS 17

Intervenants :

Olivier QUINTIN, Directeur de l'hôtel MERCURE PARIS 17 Batignolles

Mathieu PRATLONG, Chef de la division Urbanisme et Paysage (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement)

Laurence FRANCOIS, Assistante au chef de la division du 17^e arrondissement (Direction des Espaces verts et de l'Environnement)

La séance débute à 19 heures 10.

Christophe LEDRAN ouvre l'agora du quartier Pereire Malesherbes. Il remercie les personnes présentes.

1. PRÉSENTATION DE L'HÔTEL MERCURE PARIS 17

Olivier QUINTIN, indique que l'hôtel, 4 étoiles, a ouvert le 5 juin et qu'il s'agit d'une enseigne Accor. Il rappelle que les travaux ont commencé en octobre 2016 et s'excuse pour les désagréments causés au voisinage. Il indique que les travaux devraient être terminés au 1^{er} septembre 2018 au plus tard.

Il pense que l'hôtel va amener dynamisme et fraîcheur à la rue de Tocqueville.

L'Hôtel a été construit sur d'anciens bureaux rachetés par le groupe Jacquier, un investisseur basé historiquement à Dijon.

L'Hôtel comprend 134 chambres, et 4 suites situées au 9^e étage, avec des vues sur la Défense et la Tour Eiffel.

Des œuvres de street art uniques habillent les espaces intérieurs de l'hôtel.

Il note que l'Hôtel n'a ni restaurant ni cuisine, mais une salle de petit-déjeuner, un bar et un très beau patio. Patio qui n'est pas ouvert uniquement aux clients de l'hôtel, mais à tous, y compris aux habitants du quartier.

Olivier QUINTIN indique que l'hôtel possède également une salle de réunion pour une quinzaine de personnes.

Concernant le trottoir, une nacelle est en panne depuis trois semaines et n'a pas pu être enlevée. Mais elle pourrait être enlevée dès le lendemain. Dès lors, la partie trottoir et voirie pourra être terminée pour la fin de la semaine suivante.

Une intervenante souhaiterait visiter l'hôtel.

Olivier QUINTIN indique qu'une soirée sera organisée à la rentrée pour les habitants et les riverains qui ont subi les désagréments de la construction. Une soirée sera également organisée pour présenter l'hôtel à la presse, ce qui permettra de mettre le quartier en valeur également.

Un intervenant souhaite savoir si un parking sera disponible.

Olivier QUINTIN indique qu'un parking de 10 places sera présent. Même si c'est largement insuffisant pour un hôtel de 134 places.

Un intervenant signale que des bus étaient garés sauvagement devant l'hôtel.

Olivier QUINTIN indique que les bus ont pour consigne de faire descendre les gens, avant d'aller se garer sur le parking réservé aux cars, Porte-Maillot. Deux places de livraison sont prévues devant l'hôtel pour de la dépose-minute.

Un intervenant se pose la question de l'écologie.

Olivier QUINTIN indique que le groupe Accor est très attentif à l'écologie. Il évite d'imprimer, de consommer de l'électricité, utilise un linge beige donc moins traité, est engagé dans le programme Planète 21. Les produits pour nettoyer les chambres sont éco labellisés. L'accueil lui-même est digital et dématérialisé.

Un intervenant souhaite savoir si l'hôtel Mercure fera concurrence au Novotel.

Olivier QUINTIN note qu'ils seront complémentaires, car ils font partie du même groupe, mais ne proposent pas le même type de prestation. Les prix seront situés dans la même fourchette.

Il indique que sa philosophie est que l'hôtel s'intègre dans le quartier, que les gens profitent du bar et des installations. Et que les restaurateurs du quartier puissent accueillir les clients de l'hôtel. Il s'excuse à nouveau pour les désagréments causés par les travaux.

2. AMÉNAGEMENT DU SQUARE PAUL PARAY

Mathieu PRATLONG indique que le projet est en phase d'étude. Et débutera début juillet. Il s'agit d'un budget de 475 000 euros. Le projet est également inscrit au vote du budget participatif 2018 qui prévoit un budget de 515 000 euros. Si ce projet est voté au prochain budget participatif, les 475 000 euros seront remis à l'arrondissement. Le square part de la rue de Saussure et va vers les voies ferrées de la gare Saint-Lazare. Il remarque qu'il y a peu de squares dans un rayon de 500 m².

État des lieux/diagnostic

- Le square est ombragé et apporte de la fraîcheur.
- Il est manifestement traversé par des gens du quartier.
- Le square est fermé la nuit.
- La place pour y entrer est très minérale et ombragée et ses aménagements datant de 30 ans ont mal vieilli.
- La végétation est abimée. Les massifs servent de cachette.
- L'aire de jeux est sous-dimensionnée.
- Une serre pédagogique vient d'être installée par le collègue de la Rose-Blanche.
- Le Street workout est un espace strictement minéral.

Mathieu PRATLONG indique que la division urbanisme et paysage a également fait un état des lieux des alentours. Avec des secteurs assez végétalisés et d'autres beaucoup moins. Les allées piétonnes autour de la crèche ne sont pas particulièrement accueillantes, et il existe un défaut de signalétique. Les équipements publics datent de 1984. Et la question d'intervenir pour des réalisations plus contemporaines se pose.

En synthèse, Mathieu PRATLONG indique que deux enjeux majeurs se dessinent sur le square : une cohabitation multi-usage et une accroche végétale.

Un intervenant de la rue des Tapisseries note que le réaménagement du square Paul Paray pose des questions liées aux trafics, dégradations et autres.

Un intervenant pense que le sujet des aménagements des espaces verts est moins important que le trafic ou le deal qui a lieu dans le quartier.

Christophe LEDRAN entend qu'il s'agit de problématiques conjoncturelles qu'il faut résoudre. Il affirme que la Mairie lutte contre ces points.

Un intervenant indique que le problème s'aggrave, tout comme la qualité de vie.

Christophe LEDRAN indique que ce sujet sera abordé en fin de réunion.

Mathieu PRATLONG reprend et précise que, quand le service des espaces verts fait un aménagement de jardin, il procède à de la prévention situationnelle, afin d'éviter d'installer des endroits où se cacher. L'aménagement peut participer en partie à réduire les trafics.

Le programme de réorganisation :

- Faire une entrée plus végétale.

— Créer une place de village en végétalisant le muret passant de l'autre côté du jardin, implanter des assises, installer un terrain de pétanque et déplacer les jardinières pédagogiques.

- Avoir une aire de jeux plus importante.
- Rafraîchir les pelouses.
- Redessiner les circulations.
- Végétaliser les abords de la serre pédagogique.

Dans les abords du square, l'idée est de créer un espace de rencontre qui ne tourne pas le dos au square, et de requalifier la promenade menant à l'espace sportif qui pourrait proposer de nouvelles activités pour les adolescents.

Un intervenant indique que les jeux pour les enfants sont souvent pris par des personnes plus grandes. Il remarque que c'est un problème de maintien de l'ordre.

Mathieu PRATLONG prend note de cette remarque.

Un intervenant indique qu'il y a peut-être des problématiques sur le quartier, mais que le square est délaissé depuis 30 ans. Les enfants du 164 n'ont donc pas de parc et d'aire de jeux à proximité. Ce que demandent les habitants, c'est d'avoir un peu plus qu'un toboggan et qu'on ne laisse pas se dégrader les choses. Il pense que le problème est que les quartiers périphériques sont laissés à l'abandon.

Mathieu PRATLONG indique qu'avec 240 m² d'aire de jeux, plusieurs installations seront prévues.

Christophe LEDRAN note que la Mairie du 17^e n'a pas les possibilités d'agir sur certains secteurs, et que les habitants du quartier pourront discuter avec lui par la suite.

Mathieu PRATLONG précise que l'idée est que la division qui s'occupe des travaux commence en février-mars 2019 pour une livraison à l'été. Si le budget participatif est voté, l'enveloppe supplémentaire pourra être consacrée à travailler dans les abords du square.

Une intervenante est inquiète pour les enfants de l'école CERENE qui se servent du square comme cour de récréation. Elle souhaite qu'il reste de la place pour qu'ils puissent se dépenser.

Une intervenante souhaiterait que soient sécurisés les bâtiments donnant sur le jardin. Elle indique que sa fenêtre donne sur le jardin.

Mathieu PRATLONG concède qu'il est possible de réfléchir à des aménagements, et qu'ils vont construire le projet ensemble.

Une intervenante pense qu'il est bien de penser à l'école, mais qu'au 164 rue de Saussure, il y a 374 logements

Un intervenant remercie pour le parc. Il note néanmoins que, dans le parc So Ouest à Levallois Perret, les jardins sont bien mieux pris en charge. Il ne comprend pas pourquoi la Mairie de Paris ne réussit pas à améliorer les choses. Il pense qu'il faut faire des aménagements au 164 rue de Saussure.

Il souligne de plus ne pas comprendre pourquoi une serre de la Rose Blanche est installée dans le square, alors qu'il y a peu de place.

Christophe LEDRAN ne sait pas exactement. Il ne souhaite pas dire n'importe quoi.

=> **Christophe LEDRAN** préfère se renseigner sur les tenants et les aboutissants de l'arrivée de la serre dans le Square Paul Paray et apporter ultérieurement une réponse plus précise.

Renseignements pris après l'Agora publique :

Dans le cadre du programme Main Verte et dans le respect de la charte Petites Mains Vertes, le Collège « la Rose Blanche » et la ville de Paris ont passé, le 16 décembre 2016, une convention d'occupation et d'usage pour la gestion de deux parcelles pédagogiques totalisant une superficie de 186m² dans le square Paul Paray 140, rue de Saussure 75017 Paris. Cette mise à disposition a été accordée au Collège dans le cadre de l'ouverture d'une de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) orientée vers les métiers horticoles afin de servir de support à des ateliers « Espace Rural et Environnement » dans lequel 4 domaines sont abordés : floriculture, espaces verts, production légumière et viticulture. La réalisation et le financement de travaux d'aménagement de cette serre ont été accordés sur

l'enveloppe « cultiver en ville » du budget participatif 2015 après délibération du conseil de Paris des 30,31 janvier et 1er février 2017.

Une intervenante note que le parc So Ouest de Levallois n'est pas tranquille, que la police municipale de Levallois est sur le terrain tous les jours. La problématique est donc identique à celle du 164 rue de Saussure.

Christophe LEDRAN déclare qu'il s'agit de s'inscrire dans l'avenir et de tenter de construire des choses. On se trouve actuellement dans une phase où les perspectives vont bouger. Cela commence par le projet de rénovation du square Paray. Pour ce projet, les membres du Conseil de quartier sont très mobilisés.

Christophe LEDRAN signale qu'une réunion a eu lieu en début de mois sur l'ouverture du 164 rue de Saussure sur le quartier. Une emprise de territoire appartient à la Sablière et non à la Ville, mais il faut essayer de dépasser ce système.

Il indique que les aspects juridiques sont parfois difficiles à dépasser, mais un groupe de travail est mis en place avec la Sablière afin de désenclaver le 164 rue de Saussure et de changer son image.

Une intervenante souhaiterait savoir si les travaux du square PARAY apporteront beaucoup de nuisances.

Mathieu PRATLONG indique que tel n'est pas le cas, qu'il s'agit de travaux de jardins et que cela fait moins de bruit.

Un intervenant veut savoir si l'espace sera fermé la nuit.

Mathieu PRATLONG précise qu'il est fermé actuellement et qu'il le restera, et que la gestion des nuisances de nuit est de la responsabilité de la police. Rien ne sert de rajouter des grilles, si les gens veulent rentrer ils entrent.

Christophe LEDRAN indique que la direction des espaces verts va travailler sur le projet.

Mathieu PRATLONG informe que le budget de 475 000 euros a été validé, et que le projet va continuer à être étudié jusqu'à la fin de l'année 2018, notamment pour discuter des nouveaux aménagements.

Un intervenant revient sur la question de la serre.

Christophe LEDRAN ne sait pas exactement. Il ne souhaite pas dire n'importe quoi.

Un intervenant voudrait que les informations soient remontées et que des réponses soient apportées.

Christophe LEDRAN suggère que les participants qui le souhaitent laissent leur adresse mail afin que le projet leur soit envoyé et qu'ils puissent poser d'éventuelles questions.

Un intervenant souhaite savoir si, avant l'aménagement, une dératisation est prévue. Il souhaiterait également savoir si l'école qui est à côté du parc a une dérogation pour utiliser le parc.

Laurence FRANCOIS le confirme. Il existe une saisine de l'école pour utiliser le parc, ce qui n'est pas sans poser de soucis en termes d'entretien.

Concernant les rats, des signalements sont faits à l'échelle du territoire parisien. Il n'est pas de la prérogative du Maire d'arrondissement d'intervenir sur ces questions, mais de la Mairie centrale. Elle ajoute que le Maire du 17^{ème} a mis en place une application « signaler un rat » qui fonctionne très bien et qui permet d'informer les services de la mairie de l'état de la situation.

Un intervenant indique que la première des solutions de lutte contre la dératisation est de ne pas laisser de nourriture pour les rats.

Christophe LEDRAN informe que 1 600 rats ont été recensés dans le 17e sur l'application « Signaler un rat ».

Pour conclure il indique que dans le magazine Paris 17, la Démocratie Locale aura désormais une rubrique d'expression des Conseils de quartier et que dans ce cadre le quartier Pereire-Malesherbes a ouvert le bal dans le dernier Paris17 en consacrant un article complet à la porte d'Asnières.

La séance est levée à 20 h 45.